



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 065 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 25 avril 2013

Président

M. David Sweet

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le jeudi 25 avril 2013

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC)): Bon après-midi, mesdames et messieurs.

Bienvenue à cette 65^e réunion du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, consacrée à l'adoption des technologies numériques par les petites et moyennes entreprises du Canada.

Avant de présenter les témoins, voici une bonne nouvelle: nous n'avons qu'une horloge dans la salle aujourd'hui, au lieu de deux, ce qui fait que nous n'aurons pas à nous inquiéter d'horaires différents. En fait, je pense qu'elle est déjà synchronisée avec nos BlackBerry. Vous pouvez déjà vous fixer 17 heures comme cible, puisque c'est à ce moment-là que cette réunion s'arrêtera. Ensuite, bien sûr, la cloche se mettra à sonner à 17 heures 15.

M. Dan Harris (Scarborough-Sud-Ouest, NPD): Il n'aura fallu que six ans au gouvernement pour réparer l'horloge.

Des voix : Oh, oh!

Le président: Sur cette note, je vous présente Alain Beaudoin, sous-ministre adjoint intérimaire, Spectre, technologies de l'information et télécommunications, ministère de l'Industrie, qui est accompagné de Raquel Peters, directrice, Politique et liaison, Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise, et de Josie Broca, directrice intérimaire, Direction de l'adoption de la technologie numérique, Spectre, technologies de l'information et télécommunications.

Monsieur Beaudoin, vous avez la parole pendant sept à dix minutes.

[Français]

M. Alain Beaudoin (sous-ministre adjoint intérimaire, Spectre, technologies de l'information et télécommunications, ministère de l'Industrie): Merci, monsieur le président.

C'est avec plaisir que nous nous présentons de nouveau devant le comité.

Votre comité s'apprête à réaliser une étude sur l'importance de la technologie numérique pour les petites et moyennes entreprises au Canada. J'aimerais profiter de cette occasion pour présenter au comité le contexte dans lequel travaillent les PME, de même que des statistiques qui, nous l'espérons, appuieront vos efforts pour progresser dans la réalisation de cette étude.

[Traduction]

Je passe à la deuxième diapositive. Quand nous parlons des petites et moyennes entreprises, les PME, nous parlons d'entreprises ayant 500 employés ou moins. Je n'ai pas l'intention de lire toutes les données figurant sur cette diapo, je veux simplement en souligner trois. Premièrement, les PME représentent 99,8 p. 100 des entreprises du Canada ayant des employés. Deuxièmement, elles

emploient les deux tiers de la main-d'oeuvre du secteur privé. Finalement, elles représentent 40 p. 100 du PIB.

Troisième diapositive. Comme dans toute entreprise, les technologies numériques deviennent un facteur de plus en plus important du succès des PME. Elles transforment la manière dont se font les affaires et dont fonctionnent les entreprises.

Des technologies et applications plus nouvelles et plus faciles à utiliser arrivent continuellement sur le marché, ce qui permet à un plus grand nombre d'entreprises d'adopter les technologies numériques. Par exemple, ces technologies aident les entreprises à gérer des systèmes tels que les chaînes d'approvisionnement ou les flottes de véhicules, ce qui contribue à rehausser leur productivité. Par le commerce électronique et les médias sociaux, les PME ouvrent de nouveaux marchés dans le pays et dans le monde entier. Finalement, l'accélération de la vitesse de traitement des données, l'amélioration de la connectivité et l'apparition de l'informatique en nuage stimulent l'innovation dans un large éventail d'industries, ce qui débouche sur la création de nouveaux produits et services.

Passons maintenant à la quatrième diapositive. Comme vous pouvez l'imaginer, les PME utilisent un grand nombre de technologies différentes aujourd'hui. Permettez-moi d'en donner cinq exemples qui refléteront dans une certaine mesure des degrés différents de complexité.

Tout d'abord, avoir une présence sur le Web. C'est important, par exemple, pour un organisateur de voyages, car la plupart des réservations se font maintenant en ligne.

Deuxièmement, une entreprise peut vouloir se lancer dans le commerce en ligne afin de vendre ses produits de cette manière, ce qui va élargir sa clientèle.

Troisièmement, utiliser la technologie pour gérer des services administratifs, par exemple pour les ressources humaines, les finances ou la chaîne d'approvisionnement.

Un quatrième exemple serait l'adoption de systèmes de contrôle numériques, par exemple par l'automatisation, la détection à distance ou d'autres activités similaires.

Cinquièmement, le dernier exemple serait d'utiliser l'informatique en nuage et l'automatique de haute performance pour gérer et analyser de vastes quantités de données.

Il y a au Canada beaucoup de bons exemples d'entreprises connaissant du succès au moyen des technologies numériques. Permettez-moi encore une fois de vous donner quelques exemples.

Le site Web de Tim Hortons, par exemple, a été voté comme étant l'un des 50 premiers sites Web canadiens par un groupe d'experts. BeyondtheRack.com, une société de Montréal, est l'une des sociétés canadiennes de commerce électronique connaissant la croissance la plus rapide. Par exemple, elle avait atteint 6 millions de dollars la première année. Trois ans plus tard, elle en est déjà à 100 millions de dollars de chiffre d'affaires. Finalement, une société appelée Select Technology Corporation, de la Nouvelle-Écosse, emploie le réseau CANARIE pour tester des concepts devant permettre aux entreprises de mieux mesurer le trafic sur le réseau, de manipuler de vastes quantités de données et d'offrir de meilleurs services à leurs clients.

Passons à la cinquième diapositive. Ce qui est intéressant, c'est que ces succès sont de moins en moins exceptionnels. Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est une hausse soutenue de l'investissement, qui est passé de 11,3 milliards de dollars en 1990 à 33,7 milliards en 2012. Toutefois, bien que cet investissement ait continuellement augmenté, l'investissement canadien global en TIC par travailleur a toujours été inférieur au niveau américain. Ainsi, en 2012, l'investissement canadien par travailleur en TIC ne valait que 58 p. 100 de l'équivalent américain.

Passons maintenant à la sixième diapositive.

● (1535)

[Français]

L'un de nos défis est qu'il n'y a pas d'ensemble de données sur l'adoption de technologies par les PME. Nos données proviennent donc de plusieurs sources. Il est ressorti du dernier sondage national effectué par Statistique Canada en 2007 que moins de la moitié des entreprises avaient un site Web et que 8 % d'entre elles faisaient de la vente en ligne. Par contre, en 2011, l'organisme CEFRIO, qui est établi au Québec, a constaté que 70 % des PME au Canada possédaient un site Web et que 18 % d'entre elles faisaient de la vente en ligne. Cette étude a également révélé qu'une PME sur quatre investissait dans l'acquisition de systèmes administratifs et de gestion.

Même si les deux séries de données ne peuvent pas être comparées directement, elles montrent que les PME adoptent des TIC et qu'elles s'améliorent avec le temps. La bonne nouvelle est qu'en juin prochain, Statistique Canada diffusera de nouvelles données sur l'adoption des technologies numériques. Nous pourrions ainsi constater les progrès que nous avons réalisés depuis 2007.

Nous nous assurerons de faire parvenir les nouvelles données au greffier du comité lorsqu'elles seront rendues publiques

[Traduction]

Je passe à la septième diapositive.

Quelles que soient les données considérées, nous savons que les PME font face à de plus gros défis que les grandes entreprises car elles n'ont pas toujours les compétences ni la surface financière nécessaire pour adopter les technologies numériques. Malgré cela, beaucoup comprennent les bienfaits de ces dernières et en prennent avantage.

Ces PME comprennent qu'intégrer les technologies numériques à leurs activités et transformer leur modèle d'affaires leur donnera des gains d'efficacité. Elles savent qu'une grande diversité de technologies est à leur disposition pour les aider à trouver la solution répondant le mieux à leurs besoins.

Finalement, celles qui ont investi avec succès ont la bonne combinaison d'expérience et de compétences pour entreprendre le processus d'adoption.

[Français]

Passons maintenant à la page 8.

Le gouvernement reconnaît l'importance de l'adoption des technologies numériques et a déjà pris diverses mesures pour faciliter l'adoption des TIC par les PME. Lors de notre passage ici, en mars dernier, nous avons donné un aperçu de ce qui avait déjà été réalisé pour améliorer nos réseaux, étendre l'accès aux services à large bande et assurer une saine concurrence dans l'industrie. Nous avons également discuté de diverses mesures législatives mises en oeuvre pour créer les conditions propices au commerce en ligne.

Aujourd'hui, j'aimerais mettre l'accent sur d'autres récentes initiatives gouvernementales qui aident à créer un climat visant à encourager une adoption plus substantielle de ces technologies.

Plus particulièrement, le gouvernement a mis en oeuvre, dans un premier temps, le Programme pilote d'adoption de la technologie numérique. Ce dernier offre du financement et des services consultatifs en vue de favoriser l'accélération de l'adoption des technologies numériques par les PME. Deuxièmement, la Banque de développement du Canada offre des outils en ligne et des services de consultation pour aider les PME à aller en ligne.

Par exemple, la BDC a créé une enveloppe de 200 millions de dollars pour aider les entrepreneurs à se procurer les équipements et les logiciels dont ils ont besoin. Je crois comprendre que ces deux organisations ont été invitées à témoigner au cours des prochaines semaines. Je suis convaincu que vous trouverez leurs témoignages des plus intéressants.

Enfin, je voudrais souligner que le budget de 2013 comprend un certain nombre d'initiatives visant à favoriser les compétences et la formation. Par exemple, le gouvernement a annoncé le programme Subvention canadienne pour l'emploi, qui prévoit 500 millions de dollars par année en vue de mieux arrimer la formation et les besoins des entreprises canadiennes.

● (1540)

[Traduction]

Passons maintenant à la neuvième diapositive.

En conclusion, monsieur le président, et comme nous l'avons dit aujourd'hui, les PME adoptent les technologies numériques et certaines d'entre elles connaissent énormément de succès de cette manière. Toutefois, comme l'avons vu, on peut encore faire des progrès dans ce domaine.

Les technologies numériques ont évolué au cours des années et les solutions offertes aux PME sont de plus en plus nombreuses sur le marché. L'informatique en nuage, en particulier, peut être un modèle particulièrement efficace pour ces entreprises, tout comme les applications mobiles.

Finalement, chacun a un rôle à jouer dans ce domaine. Sur la diapositive précédente, nous avons indiqué les domaines dans lesquels le gouvernement peut agir mais c'est en dernière analyse le secteur privé qui doit continuer à investir et à produire les solutions numériques dont ont besoin les PME canadiennes.

Merci de nous avoir invités à nouveau devant le comité et nous répondrons avec plaisir à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Beaudoin.

Nous passons maintenant aux questions, avec un premier tour de sept minutes.

C'est M. Carmichael qui commence.

M. John Carmichael (Don Valley-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir de vous revoir, monsieur Beaudoin, avec vos collègues. Le sujet d'aujourd'hui est très intéressant. Je me souviens de votre témoignage devant le comité lors de votre dernière visite.

Avant de devenir député, j'ai fait carrière dans la vente au détail et il était devenu parfaitement clair il y a déjà quelques années, peut-être une dizaine d'années, qu'avec l'avènement de l'Internet et la croissance de la technologie, à la fois dans le secteur de la consommation et chez les PME — dans mon cas, c'était une PME —, les clients franchissant la porte étaient bien préparés et en savaient tout autant que nos vendeurs, si ce n'est plus. La formation et le développement de notre personnel étaient devenus un facteur crucial dans nos stratégies d'adaptation pour être capables de faire vraiment concurrence dans un monde technologique.

J'ai vu les chiffres que vous avez présentés, et nous en avons déjà vu certains auparavant, mais vous dites que 41 p. 100 avaient une présence sur le Web en 2007, contre 70 p. 100 en 2011. Je suppose que la proportion est encore plus élevée aujourd'hui. Première question très rapide: dans quelle mesure l'abordabilité et la disponibilité de l'Internet à large bande contribuent-elles à l'investissement des entreprises canadiennes en TIC?

Je songe à mes collègues et à moi-même dans ma carrière antérieure, où c'était un obstacle. Le problème était de s'assurer qu'on achetait la bonne technologie, mais le coût était loin d'être négligeable. Avec le développement de l'Internet à large bande, je me demande si cela a changé.

M. Alain Beaudoin: Merci de votre question.

En ce qui concerne le nombre d'entreprises qui ont accès à l'Internet, le CRTC a publié en 2012 une étude selon laquelle la proportion d'entreprises connectées était de 87 p. 100, et c'était l'Internet grande vitesse pour 85 p.100. En ce qui concerne la connectivité individuelle, les chiffres étaient similaires.

Cela montre qu'un plus grand nombre d'entreprises ont accès à cette connectivité. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'elles ont leur propre site Web. Chacune utilisera la technologie à sa manière. Toutes les entreprises n'ont pas nécessairement besoin d'un site Web. Elles peuvent avoir recours à des solutions différentes. Par exemple, certaines peuvent décider d'utiliser les médias sociaux au lieu d'avoir leur propre site Web, afin de communiquer avec leurs clients ou d'être présentes sur le marché. Il y a diverses manières d'atteindre ses objectifs.

En ce qui concerne l'accès global à l'Internet grande vitesse, nous pensons que les chiffres ont augmenté de manière spectaculaire ces dernières années. Comme nous l'avons dit lors de notre dernière comparution, 99 p.100 de la population — et, par défaut, des entreprises aussi — ont accès à une vitesse minimum de 1,5 mégaoctet. La vitesse a augmenté au cours des années, les prix ont baissé du fait de la pression sur les coûts, et cela rend le service plus accessible aux entreprises, de manière générale.

● (1545)

M. John Carmichael: Considérant certaines des possibilités de financement et d'abordabilité que vous avez mentionnées dans votre exposé, estimez-vous aujourd'hui que les PME ont suffisamment accès à la technologie, à un coût raisonnable, pour que celle-ci soit à la fois abordable et productive pour elles?

M. Alain Beaudoin: Si l'on examine les investissements réalisés dans les infrastructures par les fournisseurs de services de télécommunications ces dernières années, on constate qu'ils sont

extrêmement impressionnants. Ainsi, les dépenses totales en capital s'élevaient à 9,4 milliards de dollars en 2011, contre 8,4 milliards l'année précédente. Les entreprises continuent à faire de gros investissements dans la technologie sans fil et la technologie filaire de façon à fournir un service plus rapide, à abaisser les prix et à assurer une meilleure connectivité de manière générale.

M. John Carmichael: Merci.

Dans votre cinquième diapositive, vous faites une comparaison entre le Canada et les États-Unis. En ce qui concerne l'investissement en TIC, y a-t-il une corrélation du point de vue du rendement d'un investissement canadien par rapport à un investissement américain? Autrement dit, si l'on prend une PME canadienne, il est clair que nos chiffres indiqueront que nous investissons beaucoup moins qu'aux États-Unis. Les entreprises canadiennes suivent-elles le rythme des entreprises américaines, ou y a-t-il une corrélation dans l'investissement, ou est-ce équivalent? Autrement dit, si nous n'en sommes qu'à 60 p.100, nous ne produisons que 60 p. 100 des résultats.

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne question.

Évidemment, l'adoption et l'utilisation des TIC ont été associées à la productivité. Cela explique donc en partie l'écart de productivité. Certes, il y a des incitatifs, ou il y a des raisons pour lesquelles les entreprises veulent investir encore plus dans les technologies numériques de toutes sortes, parce que cela débouche sur des gains de productivité, comme je l'ai dit.

C'est une chose que nous voudrions mieux comprendre, et c'est pourquoi nous avons commandé une étude, que nous espérons obtenir d'ici quelques mois, afin de mieux comprendre ce qui se passe du point de vue de l'investissement en TIC et de connaître les raisons de l'écart.

Je vous donne un exemple. Nous savons qu'il y a un écart important. L'écart semble se manifester dans les investissements en logiciel. Nos entreprises semblent investir beaucoup moins dans les logiciels que les entreprises des États-Unis. En ce qui concerne le matériel, par contre — les ordinateurs, par exemple —, nous sommes en fait au-dessus des États-Unis. Il semble que c'est sur le plan des logiciels qu'il y a une différence énorme.

Nous allons chercher les raisons de cette situation. Plus nous aurons de granularité et de résultats sur ce front, mieux nous pourrions comprendre les raisons du phénomène.

M. John Carmichael: J'ai apprécié ce que vous avez dit sur le nombre de PME et sur le fait que certaines n'ont pas besoin de leur propre site Web ni de toute la capacité technologique donnant à d'autres l'échelle souhaitée. Nous avons tous fait des achats à un certain moment et avons constaté qu'il est merveilleux d'avoir un magasin qui peut avoir deux ou trois membres dans sa chaîne auxquels il peut se brancher pour avoir accès à certains produits mais...

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Carmichael. Je suis désolé.

C'est au tour de Mme LeBlanc.

[Français]

Vous avez la parole pour sept minutes.

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Monsieur Beaudoin, j'aimerais d'abord vous remercier d'être venu témoigner devant ce comité. Il est toujours très important d'obtenir ce genre d'information. J'ai trouvé votre présentation très intéressante.

Vous avez mentionné qu'en 2007, Statistique Canada avait fait une étude un peu plus détaillée sur les petites et moyennes entreprises et l'adoption des TIC afin d'en dresser un portrait. Or nous sommes maintenant en 2013, et l'écart qui sépare ces études est tout de même significatif. Il est difficile de voir quelles sont les tendances.

Pour quelles raisons a-t-on laissé tomber ces études et a-t-on décidé ensuite qu'on en avait besoin?

M. Alain Beaudoin: Comme je l'ai mentionné, beaucoup d'études ont donné lieu à différentes évaluations sur l'adoption et l'utilisation des TIC par les entreprises. Il s'agit de diverses firmes, dans plusieurs secteurs.

De son côté, Statistique Canada est en train de finaliser une analyse dont les résultats seront rendus publics en juin prochain. Cela nous permettra d'établir une comparaison et de voir quels ont été les progrès des entreprises dans divers secteurs.

• (1550)

Mme Hélène LeBlanc: Je suis toujours un peu préoccupée à l'idée qu'on n'ait pas à recours à Statistique Canada, qui a déjà des méthodologies et de l'expérience dans ce domaine. Si je me rappelle bien mes cours de statistiques, il est toujours important d'appliquer la même méthodologie quand on veut dresser un portrait au fil des ans. Je suis tout de même heureuse que vous puissiez nous transmettre ce portrait. Je pense que c'est très important.

Vous avez souligné précédemment l'écart de productivité par rapport aux États-Unis. Vous avez montré un tableau où figurait le total des investissements en TIC par travailleur, en pourcentage, aux États-Unis. C'était aussi fort intéressant.

Quelles politiques le gouvernement pourrait-il mettre en vigueur en vue d'offrir des incitatifs aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles adoptent des technologies?

On a parlé notamment de sensibilisation et d'information, mais est-ce que le gouvernement pourrait mettre en vigueur des mesures incitatives intéressantes, précisément pour réduire cet écart de productivité?

M. Alain Beaudoin: Je vous remercie de la question.

Je voudrais mettre l'accent sur les mesures actuelles qui ont pour but d'augmenter l'adoption et l'utilisation des technologies par les entreprises. Par exemple, je mentionnais le Programme d'aide à la recherche industrielle, le PARI, qui vise essentiellement à augmenter l'utilisation et l'adoption des technologies de l'information.

Je crois comprendre que le directeur exécutif témoignera devant le comité dans quelques semaines. Le gouvernement a lancé ce programme en 2011 pour que ce soit particulièrement axé vers l'adoption et l'utilisation des technologies de l'information et de communication, les TIC. On bâtit sur le succès et l'efficacité du PARI. Il y a aussi des experts qui sont impliqués. Au delà de l'argent, il y a des experts dans le secteur des technologies qui donnent des conseils aux entreprises de façon à ce qu'elles puissent trouver des solutions particulières à leurs besoins et en augmenter l'utilisation.

Je faisais référence aussi à la BDC qui a, par exemple, des services en ligne gratuits. Il y a des conseils pour augmenter l'efficacité des technologies qui sont disponibles sur le Web. À cet égard, elle a déjà donné plus de 20 000 conseils à des entreprises. Le gouvernement et la BDC ont mis de côté 200 millions de dollars pour aider les entreprises à financer l'achat d'équipements. Il y a d'ailleurs un programme pour leur permettre de le faire.

De plus, je voulais mentionner un dernier point. Il y a CANARIE, qui est notre réseau à très haute vitesse, qui est en contact avec les

universités, les collèges et ainsi de suite. Il utilise son infrastructure de façon à ce que les petites entreprises puissent utiliser le nuage et les ordinateurs de très grande capacité de façon à accélérer l'innovation et la commercialisation.

Mme Hélène LeBlanc: Dans vos recherches ou dans ce que vous vu, avez-vous constaté— et je pense que cela a été mentionné — un certain secteur des petites et des moyennes entreprises qui semble être plus réticent à l'adoption de nouvelles technologies ou qui trouve onéreux les investissements dans l'adoption de ces technologies et qui ne peuvent tout simplement pas se les permettre?

M. Alain Beaudoin: Pour répondre à votre question, je ne pense pas qu'on ait de données très précises à ce sujet. Il y a toutefois une utilisation et une adoption des technologies de l'information moins intensives dans certains secteurs de l'économie que d'autres. Par exemple, dans certains secteurs, l'intensité de l'utilisation et l'adoption des technologies de l'information est moins grande que chez leurs concurrents américains. Dans d'autres cas, c'est le contraire. Toutefois, il y a certains secteurs où, effectivement, l'utilisation des technologies de l'information est moins intensive. On a certaines données à ce sujet et, si vous le souhaitez, on peut les faire parvenir au greffier.

• (1555)

Mme Hélène LeBlanc: Avez-vous des grandes lignes à ce sujet? Je ne pense pas au commerce de détail, mais...

M. Alain Beaudoin: Le secteur du commerce de détail, par exemple, investit moins comparativement à ses concurrents américains. Le secteur de la fabrication est un autre exemple ainsi que celui de la construction, même si l'écart est peut-être moins grand que dans d'autres secteurs.

Mme Hélène LeBlanc: D'accord.

M. Alain Beaudoin: Par exemple, dans les services professionnels, qui est une très grande catégorie, il y a le secteur de l'administration.

Mme Hélène LeBlanc: D'accord.

Avez-vous des façons de trouver des informations relatives à ces secteurs pour savoir quelles sont les raisons qui font qu'ils n'adoptent pas ces technologies de l'information? Des sondages sont-ils faits à cet égard?

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne question.

Comme je le mentionnais, on mène présentement une étude et on travaille avec un organisme spécialisé dans le domaine qui, nous le souhaitons, nous permettra d'avoir davantage de granularités quant aux détails à ce sujet.

Par contre, dans certains cas, les données ne sont pas optimales. Elles ne nous permettent pas d'avoir accès à toutes les réponses à nos questions. On essaie d'en savoir plus à cet égard. On pourra probablement en connaître davantage dans quelques mois.

Je faisais aussi mention du sondage de Statistique Canada qui se tient en ce moment. L'échantillon est de 17 000 entreprises au Canada. Il nous donnera un échantillon très solide qui nous permettra de fournir des conclusions importantes.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

Merci beaucoup, madame LeBlanc. Nous avons un peu dépassé la limite de temps avec vous.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Je donne maintenant la parole à M. MacColeman.

[Français]

Vous avez sept minutes.

[Traduction]

M. Phil McColeman (Brant, PCC): Merci, monsieur le président Sweet.

L'hon. Geoff Regan: Président LeDoux...

Des voix : Oh, oh!

M. Phil McColeman: Je reviens un instant sur les questions de mon collègue, M. Carmichael. À la cinquième page de vos diapositives, il y a deux graphiques, dont un concernant les investissements par travailleur, mais c'est le premier qui me dit quelque chose.

Bien que la statistique n'ait pas été mon sujet de prédilection à l'école, le deuxième graphique concernant l'investissement par travailleur semble assez pertinent, à première vue, mais il y a tellement de variables en jeu que je me demande ce qu'il nous dit vraiment. Si l'on applique le multiplicateur traditionnel de 10 p. 100 entre le Canada et les États-Unis, peut-être veut-il dire quelque chose.

Pourriez-vous nous dire pourquoi ce graphique est pertinent?

M. Alain Beaudoin: Excellente question.

J'évoquais tout à l'heure l'étude que nous réalisons actuellement avec le Centre d'étude des niveaux de vie, par exemple, dont on espère obtenir les réponses à certaines de ces questions. Ce que nous essayons de faire, c'est de décomposer le chiffre afin de comprendre exactement où se situent les gros écarts, où se place le delta.

L'explication réside-t-elle, par exemple, dans une adoption et une utilisation plus élevées des TIC ou dans des dépenses supérieures dans certains secteurs? Réside-t-elle plutôt dans une structure différente de l'industrie? Par exemple, nous avons au Canada moins de très grosses entreprises. Cela explique-t-il le grand écart dans certains cas?

C'est une chose que nous essayons de comprendre car, quand on examine le chiffre global, ce n'est qu'un chiffre global qui ne révèle pas tous les détails pertinents. C'est une des choses que nous espérons être en mesure de mieux comprendre avec l'étude mais nous savons, par exemple, qu'une partie de l'explication est que certains secteurs font un usage beaucoup plus intensif des TIC, ce qui les amène à investir beaucoup plus dans ces domaines. Que ce soit ou non à cause de l'échelle des entreprises, nous n'en sommes pas encore entièrement certains mais nous espérons avoir de meilleures réponses dans quelques mois.

M. Phil McColeman: Je vous remercie de cette réponse car, selon moi, ce graphique est presque dangereux. C'est presque une statistique dangereuse à employer dans la mesure où je ne sais pas ce qu'elle nous dit vraiment, considérant les autres données. Je ne critique pas le fait qu'on nous la présente mais il y a cette psychologie, quand on regarde le graphique, qui fait dire: « Oh, nous ne faisons pas aussi bien que nous le pourrions ».

Dans le graphique du dessus, « Total des investissements en TIC au Canada », nous voyons au moins une courbe ascendante depuis 1990, et le graphique qui suit nous donne en fait un instantané d'une certaine période, 2007 à 2011.

Connaissons-nous la valeur totale en dollars américains de l'investissement comparé à ce qui est représenté ici pour le Canada?

À quoi ressemblerait cette courbe en milliards de dollars s'il s'agissait des États-Unis?

• (1600)

M. Alain Beaudoin: Voulez-vous parler du graphique 6?

M. Phil McColeman: Du graphique 5, de la page 5, celui du haut, « Total des investissements en TIC au Canada ». Il s'agit de milliards de dollars de 1990 à 2010. Savons-nous quelle est l'expérience des États-Unis du point de vue du nombre de dollars réels qu'ils dépensent, et à quoi ressemblerait leur courbe?

M. Alain Beaudoin: Je n'ai pas la réponse à votre question mais, si le président est d'accord, nous allons faire des recherches et l'envoyer au greffier pour qu'il vous la communique.

M. Phil McColeman: Je vous en remercie car je pense que ce serait une meilleure indication du fait que nous suivons ou non le rythme que nous devrions suivre comme pays si nous utilisions les États-Unis comme référence.

Cela m'amène à ma question suivante. Comment nous comparons-nous aux autres pays? Comment nous comparons-nous à l'UE et aux autres économies avancées?

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question.

Nous avons tendance à nous comparer d'abord aux États-Unis, au sud de la frontière mais, en même temps, c'est parce qu'ils ont tendance à être les plus intensifs en TIC. En même temps, si vous nous comparez à d'autres pays, la comparaison nous est relativement favorable globalement.

Par exemple, notre investissement en TIC par rapport au PIB en 2007 — c'est la dernière année pour laquelle nous avons des chiffres permettant de faire des comparaisons — est très comparable à ce qui se fait au Japon. De fait, c'est plus élevé qu'en Allemagne, ce qui surprendra peut-être certaines personnes.

Tout le monde est cependant confronté aux mêmes défis. Les États-Unis sont le chef de file mais, quand on analyse ensuite la situation en termes de pays et d'écarts et de différences, l'intensité est beaucoup plus faible qu'on s'y attendrait. En fait, c'est là que le Canada se positionne relativement bien.

M. Phil McColeman: Merci de cette réponse.

Ma dernière question portera sur la littéracie des PME sur ce front. On entend continuellement parler de pénurie de compétences, mais plus en termes d'individus qui ont un bon niveau de littéracie en TIC.

D'après votre analyse de la situation aujourd'hui, les PME font-elles bien du point de vue du nombre de personnes qui ont un bon niveau de littéracie dans les PME et qui peuvent réellement adopter ce genre de politique? Y a-t-il des données à ce sujet?

M. Alain Beaudoin: Nous n'avons pas de données là-dessus. Pour prolonger votre question, cependant, afin d'établir une meilleure concordance entre les besoins de l'industrie et aussi en termes de compétences, j'ai mentionné plus tôt une initiative de 500 millions de dollars dans le dernier budget. Cette somme est destinée à s'attaquer dans une certaine mesure à ce problème particulier.

Une autre chose que je dirais est que je suis prudemment optimiste à ce sujet quand je vois les jeunes qui entrent sur le marché et qui créent leur propre entreprise car ils ont par défaut de la littéracie numérique. Ils ont beaucoup plus l'habitude des technologies numériques parce qu'ils les ont utilisées dès leur plus jeune âge. Ils sont parfaitement conscients de leur importance mais ils en connaissent aussi très bien les bienfaits.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

Merci, monsieur McColeman.

Monsieur Regan, vous avez sept minutes.

L'hon. Geoff Regan: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je vais continuer sur le même sujet que M. McColeman parce que je pense que ce sont des questions importantes.

Tout d'abord, cependant, pouvez-vous me dire combien d'employés il y a à Industrie Canada? Est-ce 5 000, 8 000 ... Le savez-vous?

M. Alain Beaudoin: Nous devons vous envoyer la réponse plus tard.

L'hon. Geoff Regan: Je suppose qu'il est préférable que ce soit le sous-ministre qui réponde à cette question. Il connaît la réponse, bien sûr. Ou Mike pourra nous la donner plus tard.

Ce qui me frappe dans les graphiques de la page 5... Vous avez dit que les chiffres américains sont peut-être faussés par un petit nombre d'entreprises faisant une grosse partie de l'adoption.

Il me semble que vous devriez étudier le cas des 30 sociétés de l'indice Dow Jones. Parmi ces 30 sociétés, il y en a une vingtaine qui consacrent beaucoup d'argent à la R-D, et probablement à la technologie de l'information et des communications, qui font beaucoup de recherche et produisent beaucoup de nouveaux produits permettant à des sociétés comme Procter & Gamble de grandir. Il serait donc important de retirer les grandes entreprises.

Comme vous le savez, notre étude porte sur l'adoption des technologies numériques par les petites et moyennes entreprises au Canada. Ce que je voudrais voir, je pense, c'est une comparaison de la situation des PME du Canada en termes d'adoption des TIC en technologies numériques avec celles des États-Unis. Ce que nous avons ici, ce sont les compagnies canadiennes seulement.

Êtes-vous en train de me dire que vous ne pourriez absolument pas à Industrie Canada obtenir l'information dont je parle, pour comparer réellement des choses comparables, des PME canadiennes à des PME américaines, en retirant des chiffres non seulement de ces grosses 20 entreprises mais des grosses entreprises généralement?

•(1605)

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question.

Comme je l'ai déjà dit, le défi vient en partie de l'accès aux données et de s'assurer que nous avons une granularité suffisante pour entreprendre cette analyse. Quand vous prenez les chiffres de Statistique Canada, vous ne trouvez pas de chiffres d'investissement selon la taille de l'entreprise. C'est une partie du défi.

Voilà pourquoi j'ai mentionné tout à l'heure cette étude que nous entreprenons avec le Centre d'étude des niveaux de vie où nous essayons d'obtenir plus de réponses sur cette question particulière que vous venez de soulever. Nous allons essayer de séparer certaines des hypothèses pour essayer de voir s'il y a certaines explications qu'on peut trouver en retirant certaines des grosses entreprises, par exemple, ou tout le secteur correspondant.

L'hon. Geoff Regan: Je crois pouvoir dire que cette question, l'adoption des technologies numériques, est très importante pour ce comité. C'est pour cette raison que nous faisons cette étude.

En ce qui concerne l'évaluation de ce que cette information nous révèle...

[Français]

Je vais attendre que vous soyez prêt.

Bon, ça va.

Si vous regardez à la page 6, vous verrez que les sources sont différentes pour les données des deux années. Cela ne veut pas dire pour autant que les chiffres ne sont pas valables.

Or, comment définit-on la présence sur le Web? Les deux groupes ont-ils mesuré la même chose en 2007 et en 2011? Quelle est votre définition de la présence sur le Web?

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne question.

En ce qui a trait aux définitions, il faudrait vérifier quelle était celle qui était utilisée en 2007 par Statistique Canada et celle utilisée par le CEFRIO en 2011. Monsieur le président, on pourrait vérifier quelles étaient ces deux définitions et vous les faire parvenir par la suite.

Il faut mentionner cependant que ce qui est considéré comme une présence sur le Web en 2013 est fort différent de ce qui était considéré comme une présence sur le Web en 2007. Cela a beaucoup évolué. C'est un des défis que tous les analystes et intervenants doivent relever dans la mesure où la technologie évolue extrêmement rapidement. On parle du Web, du nuage et de tous les éléments de l'écosystème des technologies de l'information. Le passé n'est pas nécessairement garant du futur. En fait, on sait que, pour les technologies de l'information, on ne connaît pas le futur.

[Traduction]

L'hon. Geoff Regan: Je demande cela parce qu'il n'est pas rare du tout pour moi, quand je cherche une entreprise de ma circonscription ou d'ailleurs, d'aller sur le Web et de trouver une référence à son sujet, un site qui indique quels sont les restaurants ou d'autres types d'entreprises. On y trouve une adresse mais c'est tout. L'entreprise n'a pas de présence réelle sur le Web.

Si l'on considère qu'il s'agit là d'une présence sur le Web pour ces entreprises, l'affirmation que 70 p. 100 de nos entreprises ont une présence réelle sur le Web me semble beaucoup moins impressionnante. Voilà pourquoi cette question est particulièrement importante à mes yeux.

Voici une autre question. Nous avons entendu des gens comme Thorsten Heins, de BlackBerry, souligner l'importance de la technologie mobile et de son adoption. Quelle est la stratégie du gouvernement pour encourager l'adoption de la technologie mobile?

M. Alain Beaudoin: Merci de cette question.

Si je retourne à la comparaison entre 2007 et 2011, mon collègue vient juste de préciser que la définition d'une présence sur le Web est d'avoir un site Web. On comptabilise donc des sites Web réels. J'espère que cela répond à votre question.

En ce qui concerne la technologie mobile, comme nous l'avons dit lors de notre précédent témoignage, le 7 mars le gouvernement a annoncé des mesures supplémentaires pour rehausser la concurrence dans le secteur des communications sans fil. Nous avons dit que le gouvernement revoit la politique touchant les demandes de transfert de licence du spectre dans le but de promouvoir un environnement concurrentiel, et aussi d'étendre et d'élargir l'exigence faite aux entreprises de fournir l'itinérance à leurs concurrentes, et de renforcer les règles de partage des tours cellulaires afin d'en réduire la prolifération et d'offrir de meilleurs services. En outre, le ministre a présenté une mesure garantissant qu'au moins quatre fournisseurs dans chaque région pourront acquérir du spectre lors de la prochaine vente de spectre dans la bande de 700 mégahertz.

• (1610)

L'hon. Geoff Regan: Nous en avons entendu parler ici. Merci.

Permettez-moi de vous poser une autre question. Lors de son témoignage devant le comité, un représentant de la Chambre de commerce du Canada a fait la déclaration suivante:

Une récente étude du Boston Consulting Group portant sur les pays du G20 indique que le Canada accuse un retard en ce qui a trait à l'adoption de la technologie par les entreprises et à la taille de l'économie Internet. L'étude conclut que cet écart va se creuser au cours des prochaines années, ce qui signifie que le Canada accusera un plus grand retard par rapport à ses concurrents. Le Canada passera à côté de l'opportunité de 4 200 milliards de dollars que représente l'Internet. Cet écart existe dans l'ensemble de l'économie et des secteurs, peu importe la taille de l'entité.

Ce commentaire repose sur une étude du Boston Consulting Group. Pourquoi le Canada passe-t-il à côté d'une opportunité de 4 200 milliards de dollars, et que fait le gouvernement à ce sujet?

M. Alain Beaudoin: Je devrais prendre connaissance de l'étude dont vous parlez mais j'affirme qu'il y a au Canada un certain nombre d'entreprises de TIC qui profitent de cette opportunité. Il y a beaucoup de croissance dans le secteur. Vous avez donné l'exemple de BlackBerry. Il y a beaucoup d'entreprises canadiennes de TIC qui connaissent beaucoup de succès.

De fait, si vous analysez le secteur des TIC, il regroupe plus de 31 000 entreprises au Canada, petites ou grandes, et nous avons aussi la présence d'un certain nombre d'entreprises étrangères qui ont une empreinte et une présence importantes au Canada. Des sociétés comme Ericsson ou IBM utilisent le Canada comme centre d'excellence en R-D. Elles considèrent que le Canada est un emplacement de choix pour leurs investissements, et elles estiment que le Canada a accès au type de talent dont elles ont besoin pour être compétitives mondiale.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

Merci, monsieur Regan.

Nous passons maintenant à des tours de cinq minutes.

Monsieur Braid, vous avez cinq minutes.

M. Peter Braid (Kitchener—Waterloo, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les représentants du ministère de leur présence.

J'ai plusieurs questions à vous poser au sujet de votre exposé. Tout d'abord, à la page 6, il y a des statistiques comparant 2007 à 2011, notamment 41 p. 100 contre 70 p. 100 ayant une présence sur le Web, et 8 p. 100 contre 18 p. 100 étant en ligne entre ces deux années.

Pouvez-vous nous dire ce qui explique fondamentalement ces chiffres? Qu'est-ce qui explique cette augmentation? Je pense que nous avons tous noté et convenu que ces chiffres restent insuffisants,

mais ils vont au moins dans le bon sens. Pourriez-vous nous donner des précisions sur ce qui explique l'augmentation?

M. Alain Beaudoin: Merci. C'est une très bonne question.

Je pense qu'une réponse simple consisterait à dire qu'un nombre croissant d'entreprises saisissent l'importance d'avoir, par exemple, une présence sur le Web. Je parlais tout à l'heure des organisateurs de voyages. De plus en plus de gens font leurs réservations en ligne. De fait, une grande majorité des réservations se fait en ligne.

Évidemment, les entreprises et les PME estiment qu'elles ont intérêt à avoir une présence sophistiquée en ligne, d'abord pour s'assurer qu'on les trouve et, ensuite, pour s'assurer que les gens peuvent faire eux-mêmes leurs réservations. Beaucoup de gens pourraient décider de ne pas aller dans un endroit particulier s'ils ne peuvent pas faire leur réservation en ligne. Si on leur donne un numéro de téléphone à appeler, ils prendront peut-être une décision différente, dépendant de l'endroit où ils se trouvent et du type de consommateur qu'ils sont.

En ce qui concerne les ventes en ligne, j'ai fait référence à des entreprises comme Beyond the Rack, mais il y en a d'autres. Je pense qu'il y a une entreprise qui est pas trop éloignée de votre propre circonscription, Well.ca, qui connaît aussi une croissance exponentielle. Elle connaît beaucoup de succès. Les entreprises savent qu'il y a des occasions à saisir et les gens s'intéressent de plus en plus à faire des achats de produits et services en ligne. Ça augmente.

Il faut parler aussi de l'accroissement des chiffres d'affaires, qui est probablement encore plus important. Ces chiffres ne concernent qu'un certain nombre d'entreprises. Nous disions tout à l'heure que toutes les entreprises n'ont pas nécessairement besoin d'une présence sur le Web, et n'ont peut-être pas non plus besoin de vendre en ligne. Certaines d'entre elles ne vendent pas en ligne mais elles ont quand même besoin d'une présence sur le Web ou d'employer les technologies numériques, par exemple pour gérer leur propre chaîne d'approvisionnement.

Il y a des manières différentes... Ce n'est pas en soi... Nous n'arriverons jamais à 100 p. 100, tout simplement à cause de la structure industrielle et à cause de la structure commerciale de ces entreprises, mais cela montre au moins qu'il y a une croissance positive. On fait des progrès. Les résultats de l'enquête de 2013 de Statistique Canada, qui seront divulgués en juin, nous permettront de mieux comprendre quels progrès ont été réalisés depuis 2007 ou 2011.

J'espère que cela répond à votre question.

• (1615)

M. Peter Braid: Oui, merci.

Dans votre exposé, vous avez mentionné deux secteurs d'activité qui me semblent crucialement importants. Je pense qu'ils connaissent une forte expansion ici même, au Canada, ce qui débouche sur de nouvelles possibilités d'emploi. Je veux parler de l'informatique en nuage et du développement des applications mobiles.

Pouvez-vous nous dire ce qu'a fait le gouvernement pour contribuer à la création d'une base solide et d'un bon environnement pour la croissance des affaires dans ces deux domaines? Et que pouvons-nous continuer de faire pour assurer que la croissance dans ces deux domaines continue?

M. Alain Beaudoin: Merci.

Tout d'abord, il faut s'assurer qu'on a des bases économiques solides. C'est crucial pour les entreprises. Le Canada fait vraiment très bien à ce chapitre. C'est quelque chose que les entreprises rechercheront toujours.

Elles veulent aussi avoir accès au type de talent dont elles ont besoin pour faire la R-D qui leur est nécessaire pour être innovatrices et productives. C'est un facteur clé. Or, le Canada est considéré comme une bonne source de ce type de talent.

Il faut aussi s'assurer que ces entreprises peuvent avoir accès au type de capital dont elles ont besoin pour s'épanouir. Sur ce front, le gouvernement a investi une somme importante ces dernières années. Dans le cadre de la dernière initiative annoncée dans le budget, par exemple, 100 millions de dollars seront fournis par la BDC pour les entreprises qui passeront du niveau d'incubatrices au niveau d'accélératrices. Beaucoup de ces entreprises, par exemple, sont dans le monde des TIC.

Vous avez parlé aussi de l'informatique et des communications mobiles. Eh bien, une chose importante est de s'assurer qu'il y a un écosystème et un environnement qui permettront à ces entreprises de grandir. L'an dernier à Toronto, par exemple, IBM a annoncé un partenariat de 250 millions de dollars avec sept universités pour l'analytique de données, ce que beaucoup de gens appellent les mégadonnées.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

C'est tout le temps que vous aviez, monsieur Braid. Merci.

[Français]

Monsieur Lapointe, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Le fait de ne disposer que de cinq minutes pour un sujet aussi technique et important est une véritable torture.

Monsieur Beaudoin, je vais tenter de vous faire part de quatre questions qui me préoccupent.

Je n'aime pas que ce soit les sous-ministres qui comparaissent. J'aime bien vous rencontrer, compte tenu de vos compétences, mais vous avez un mandat. Je vais être très critique, mais je sais qu'il s'agit de votre mandat et que ce n'est pas toujours votre propre initiative.

Voici le premier point qui m'inquiète énormément.

Vous établissez une équation en disant qu'il sera possible de déterminer l'augmentation étant donné que de meilleures statistiques vont bientôt être disponibles. Or, vous avez vous-même avoué que vous ne disposiez pas de statistiques adéquates en 2007. S'il y a de bonnes données d'un côté et des données inadéquates d'un autre, on ne peut pas évaluer l'amélioration. Il aurait fallu que les statistiques soient adéquates au départ pour être en mesure d'évaluer l'augmentation. Déjà à cet égard, il y a un aspect que je ne saisis pas.

Va-t-on s'assurer cette fois-ci de couvrir les diverses catégories, c'est-à-dire les ordinateurs, le matériel de communication, l'utilisation de logiciels, la présence sur les réseaux sociaux — qui sont comme un autre monde —, les transactions en ligne au pays et celles qui se font à l'échelle internationale? Ces dernières influent énormément sur le tourisme. Mme Peters doit le savoir. Le secteur des PME, c'est large. Est-ce qu'on sépare le secteur manufacturier de celui des biens et des services? Ils ont en commun le fait d'avoir des entreprises de moins de 500 employés, mais ils sont par ailleurs très différents. Prévoit-on couvrir tous ces aspects prochainement quand, en principe, les données auront été améliorées?

Pour ce qui est du lien entre la Subvention canadienne pour l'emploi et les PME, je vous demande de faire une vérification.

L'Association des manufacturiers a un grand nombre de chambres de commerce en région. Or, leurs conclusions sur cette initiative sont très négatives face à cette initiative pour ce qui est des PME. S'ils ont besoin de 15 électriciens pour réaliser le programme, les Bombardier de ce monde vont arriver à leurs fins, mais les PME sont extrêmement critiques à l'égard de ce programme. Une petite entreprise qui a besoin d'un électricien n'aura pas toujours les 5 000 \$ nécessaires. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est une grande partie des PME. Celles-ci considèrent que le programme est mal adapté à leurs besoins. Avant d'avancer qu'il s'agit d'une solution merveilleuse, il faudrait vérifier ces aspects. C'est assez important.

Mon troisième point concerne nos résultats par rapport à ceux des États-Unis. On peut dire qu'ils sont extraordinairement bons, mais ce pays est tout de même notre voisin et notre premier compétiteur. En termes de matériel de communication, nous en sommes à 28,6 %. At-t-on la moindre idée pourquoi nous en sommes là? Est-ce l'accès à des outils dans les secteurs francophones qui ralentissent les choses à ce point? Comment se fait-il que nous tirions tellement de l'arrière? Nous ne réussissons même pas à faire le tiers de ce qu'ils font.

Dans certains domaines, par exemple le fait de posséder un ordinateur, ce n'est pas si mal. Nous atteignons les 80 %. Par contre, nous en sommes à 28 % pour ce qui est du matériel de communications. Quelque chose ne tourne vraiment pas rond. Sait-on à quoi cela est dû? À mon avis, il serait très important de le savoir.

J'arrive maintenant au dernier point, soit tout le domaine du commerce en ligne. À cet égard, il faut que nous soyons beaucoup mieux positionnés. L'administration américaine pense surtaxer le commerce en ligne. La logique, dans ce cas-ci, est de niveler les avantages, compte tenu que les commerçants réels, eux, payent des taxes.

Sommes-nous prêts à faire face à cela? Quelle est la position du Canada à cet égard? Quel serait l'impact du commerce en ligne provenant du Canada? Devrions-nous prendre les mêmes mesures?

• (1620)

[Traduction]

Le président: Monsieur Beaudoin, vous allez être obligé d'établir un ordre de priorité pour vos réponses, car vous n'aurez qu'une minute et demie.

[Français]

M. Alain Beaudoin: Laissez-moi d'abord aborder votre deuxième point, soit les catégories.

Pour ce qui est de l'enquête de Statistique Canada, le questionnaire est en ligne. Nous allons le faire parvenir au greffier du comité. Vous pourrez alors constater que de nombreux éléments que vous avez mentionnés font partie de l'enquête.

Vous avez dit également que les programmes étaient mal adaptés aux besoins des PME. Or, il m'est impossible d'émettre des commentaires sur certains programmes que vous avez mentionnés.

M. François Lapointe: Dans le cas de la Subvention canadienne pour l'emploi, on ne peut pas faire cette équation?

M. Alain Beaudoin: Je veux souligner que le PARI permet aux entreprises d'adopter et d'utiliser des TIC. Il leur permet d'engager des experts pour appliquer des solutions en matière de TIC.

De plus, vous avez parlé des différences par rapport aux États-Unis. J'ai mentionné plus tôt l'étude du Center for the Study of Living Standards. Nous essayons de comprendre davantage ce qui explique les différences par rapport aux États-Unis, notamment pourquoi les entreprises canadiennes investissent moins dans les programmes que dans les ordinateurs. En termes de ratio, il s'agit en effet de 120 % par rapport aux Américains.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

[Traduction]

Monsieur Lapointe, votre temps de parole est écoulé.

Je donne maintenant la parole à M. Lake pour cinq minutes.

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins. Cette discussion est vraiment intéressante et vous avez mis en relief l'un des défis que nous avons rencontrés lorsque nous discutons entre nous de cette étude. Vous aurez noté que le thème en est extrêmement vaste, parce qu'il est difficile de se concentrer sur des secteurs particuliers, et même de savoir sur quel secteur se concentrer.

Je voudrais commencer par des questions vraiment très élémentaires. Quand on examiné les définitions, on a beaucoup parlé de ce graphique concernant l'investissement en TIC par travailleur. Quand vous dites TIC, qu'est-ce que la TIC quand vous calculez ces chiffres, et qu'est-ce que ce n'est pas? Il serait peut-être utile d'avoir des définitions de la TIC pour aller de l'avant.

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question. Ce que nous employons comme définition englobe les ordinateurs, le matériel de communication et le logiciel.

L'hon. Mike Lake: D'accord. Donc, vous ne parlez pas du travail en soi, de quelqu'un qui travaille en TIC dans une organisation et appuie les gens quand ils utilisent leur technologie? Cette personne ne serait pas considérée comme étant répartie entre le reste de l'entreprise en termes d'investissement?

•(1625)

M. Alain Beaudoin: Pour ces mesures particulières, non. La main-d'oeuvre n'est pas comprise dans ces mesures. Celles-ci représentent essentiellement le capital investi.

L'hon. Mike Lake: Très bien. En fait, les exemples que vous avez donnés m'ont intéressé. Vous avez parlé de Tim Hortons et de quelques autres exemples. Vous les avez simplement mentionnés en passant du point de vue de leurs activités. Peut-être pourriez-vous nous donner quelques précisions pour nous faire comprendre l'origine de leur succès. Pourquoi avez-vous choisi ces entreprises-là?

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question.

Il y a beaucoup d'exemples dans la nature. Si cela intéresse le comité, nous pourrions envoyer d'autres exemples de ce que nous estimons être des succès. J'encouragerai d'ailleurs le comité, quand vous accueillerez des représentants de la BDC et du PARI, durant les prochaines semaines, de leur demander de vous en dire plus sur certaines des entreprises clés qu'ils considèrent comme étant de grands succès.

La raison pour laquelle j'ai donné ces trois exemples, monsieur le président, est que je tenais à montrer que nous avons des succès à mettre en exergue. Certaines entreprises optimisent et maximisent les opportunités qui se présentent à elles. Ce sont de très grands succès. Nous pensons que mettre ces succès en exergue permet de sensibiliser les différentes entreprises et les différents secteurs aux

avantages qu'il y a, par exemple, à avoir une présence plus sophistiquée sur le Web ou à être plus dynamique quand il s'agit de commerce électronique ou à réfléchir aux possibilités que ces technologies leur offrent.

Très souvent, quand on se penche sur ce qui se passe dans le monde des TIC, l'intention initiale de certaines technologies va au-delà de ce qu'on pense en termes d'applications. Par exemple, si vous réfléchissez au lancement du iPhone en 2007, personne n'imaginait alors l'importance que prendrait l'écosystème des applications et comment ces outils seraient utilisés, par exemple, pour mesurer la productivité par différentes entreprises dans leurs activités quotidiennes.

L'hon. Mike Lake: On a beaucoup mis l'accent sur les statistiques, et je m'inquiète quand je lis certaines d'entre elles, car je ne sais pas si elles représentent la situation totale. Je vois par exemple que 8 p. 100 faisaient de la vente en ligne et 18 p. 100 faisaient de la vente en ligne. Même l'expression « faisaient de la vente en ligne » est une chose qui m'intrigue aujourd'hui si j'essaye de bien comprendre ce qu'elle signifie. Si je recharge une carte Tim Hortons ou une carte Starbucks en ligne, je dois toujours aller chez Starbucks ou chez Tim Hortons pour utiliser cette carte. Est-ce considéré comme une vente en ligne?

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question.

Ça tend à saisir les biens et services.

L'hon. Mike Lake: Ce sont les biens et services, mais, si j'utilise ma carte de crédit pour mettre 100 \$ sur une carte de Tim Hortons...

M. Alain Beaudoin: Ça ne sera pas saisi comme faisant partie de cela. Ce ne serait pas une transaction électronique...

L'hon. Mike Lake: Ce ne sera pas saisi. Même si je paye 100 \$ en ligne, ce ne sera pas saisi parce que je devrai quand même aller me procurer le produit, c'est-à-dire le café.

Mme Josie Brocca (directrice intérimaire, Direction de l'adoption de la technologie numérique, Spectre, technologies de l'information et télécommunications, ministère de l'Industrie): Pour que les choses soient claires, les statistiques de la diapositive 6 sont fournies par l'entreprise. Donc, quand vous, consommateur, rechargez votre carte Tim Hortons, cela est saisi dans une autre série de statistiques que Statistique Canada appelle « L'enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet ». Les activités de ce genre seraient incluses dans les réponses que vous donneriez à cette enquête-là, mais il ne s'agit là que des entreprises qui vendent réellement un bien ou un service par le truchement de leur site Web.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Lake.

C'est maintenant au tour de M. Harris, pour cinq minutes.

M. Dan Harris: Merci, monsieur le président.

Pour rester sur le même sujet, cette information pourrait être saisie si Tim Hortons disait faire de la vente en ligne. À ce moment-là, elle serait saisie à ce niveau.

Mme Josie Brocca: C'est exact.

M. Dan Harris: Je tiens tout d'abord à remercier M. Carmichael qui a posé certaines des questions que je voulais poser. Je peux donc maintenant creuser un peu plus les questions de productivité et de coût de l'Internet à large bande...

Des voix: Oh!

M. Dan Harris: ... mais je voudrais d'abord revenir sur la subvention canadienne pour l'emploi. Quand ce programme doit-il entrer en vigueur, pour qu'on puisse commencer à former des gens?

M. Alain Beaudoin: Je regrette mais nous ne nous occupons pas de ce programme et nous n'avons pas d'informations à ce sujet.

M. Dan Harris: Certes, mais comme vous avez mentionné le programme un peu plus tôt comme étant l'une des solutions potentielles, il serait bon que nous ayons ce genre d'information. Comme je ne l'ai pas, il m'est un peu plus difficile de poser la question suivante qui aurait été de savoir quel genre d'études ont été faites pour mesurer l'impact de ce changement. J'y reviendrai une autre fois.

Quelle est la stratégie numérique du gouvernement en ce qui concerne l'adoption numérique des technologies par les PME, par les entreprises en général?

•(1630)

M. Alain Beaudoin: Merci.

J'en ai mentionné certains éléments un peu plus tôt en parlant des initiatives les plus récentes prises par le gouvernement.

Il y a le programme de transformation numérique, qui relève du PARI. Il a été annoncé dans le budget de 2011 et lancé en novembre 2011. Vous accueillerez son directeur exécutif dans quelques semaines.

Il y a un programme de 80 millions de dollars qui est destiné à aider les entreprises à accroître leur adoption et leur utilisation des TIC. Il permet de donner des fonds aux entreprises. Il permet de leur fournir aussi des services consultatifs, car elles ont au PARI ce qu'on appelle des « conseillers en technologie industrielle ». Ces conseillers en technologie industrielle sont spécialement destinés à aider les entreprises à trouver des solutions sur mesure à leurs problèmes.

J'ai aussi mentionné le fait que la BDC a un site Web qui dispense un service gratuit et des conseils gratuits en ligne, et qui offre également des évaluations gratuites de la sophistication et de l'efficacité de votre site Web. Comme je l'ai dit plus tôt, elle a déjà fait plus de 20 000 évaluations de sites Web. Les PME peuvent se prévaloir de ce service. En outre, elle a mis de côté...

M. Dan Harris: Je vais devoir vous interrompre, monsieur, car je pense que mon collègue veut faire un rappel au Règlement.

Le président: Monsieur Regan, je m'attendais à votre question au sujet de la venue du directeur exécutif du PARI...

L'hon. Geoff Regan: Eh bien, ma question concerne le fait que M. Beaudoin vient de mentionner deux fois des personnes qui doivent venir devant le comité et dont nous, membres du comité, n'avons jamais entendu parler et ne savons rien. J'aimerais donc savoir comment il sait qui doit venir témoigner devant le comité alors que nous-mêmes ne le savons pas, ni vous non plus, apparemment.

Le président: Je ne l'ai pas en tête mais nous avons une liste de témoins. Je ne pense pas que ce soit à huis clos ou secret, c'est public. Donc, si vous voulez que je vérifie que ces personnes ont été réservées, je peux...

L'hon. Mike Lake: Un rappel au Règlement, monsieur le président. Je ne sais pas si M. Regan... Y a-t-il une loi selon laquelle, si quelqu'un d'autre est convoqué pour témoigner devant le comité, il ne peut pas dire à un autre témoin devant le comité qu'il a été convoqué? Je ne sais pas qu'une telle loi existe.

L'hon. Geoff Regan: Je trouve simplement bizarre, monsieur le président, que nous entendions parler de cela... Je ne pense pas que nous ayons eu communication d'une liste indiquant qui doit venir devant le comité et cela me paraît donc assez étrange.

Merci.

Le président: Eh bien...

L'hon. Mike Lake: Je propose qu'on laisse le greffier faire son travail et qu'on lui fasse confiance.

Une voix: Ce n'est pas un rappel au Règlement...

Le président: En effet, c'est une demande de renseignement, et nous confirmerons certainement la liste des témoins à votre intention, monsieur Regan. Pour le moment, laissons M. Harris continuer.

M. Dan Harris: Avant de reprendre, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Dan Harris: Merci.

Je reviens sur vos remarques précédentes. Dans votre exposé, vous avez dit que 85 p. 100 des entreprises ont accès à l'Internet haute vitesse, et vous avez ensuite fait référence à votre témoignage précédent où vous disiez que 99 p. 100 des particuliers ont accès à l'Internet haute vitesse.

Pourquoi y a-t-il un écart de 15 p. 100 entre les entreprises et les particuliers qui ont accès à l'Internet haute vitesse, étant donné que fournir le service aux domiciles tend à être plus difficile que le fournir aux entreprises?

M. Alain Beaudoin: Je parlais alors des entreprises qui ont une connectivité actuellement, de celles qui sont connectées, par opposition au fait qu'elles ont accès. Certaines entreprises décident de ne pas se connecter. Il s'agissait de connectivité des entreprises, monsieur. Je suis désolé si ce n'était pas clair. C'est de cela qu'il s'agissait.

M. Dan Harris: Très bien.

Vous avez aussi parlé tout à l'heure des investissements en TIC et de l'écart de productivité, et vous avez dit que, dans certains secteurs, les entreprises canadiennes dépensent plus et, dans d'autres, moins. Avez-vous des données à ce sujet que vous pourriez remettre au comité? Je pense avoir vu un graphique ou quelque chose à ce sujet. Je crois que ce serait très utile pour nous, car cela pourrait en fait nous donner le contexte des secteurs qui font mieux que les autres.

Ensuite, en ce qui concerne l'achèvement de cette étude de la productivité, même si cela arrive plus tard que cette étude elle-même, je pense qu'il serait aussi très utile au comité d'en prendre connaissance. Je dis cela parce que l'écart de productivité que nous avons est l'une de ces choses préoccupantes qui ont un certain nombre de causes différentes. Il peut s'agir, par exemple, des investissements en TIC, mais cela a peut-être également plus à voir avec des choses plus concrètes comme l'embouteillage et la congestion dans les villes. Tout cela a une certaine incidence sur la situation globale qui affecte les entreprises.

Pour revenir à ce que disait M. Carmichael au sujet des coûts et de l'accessibilité de l'Internet à large bande, est-ce que le coût de l'Internet à large bande a vraiment baissé sensiblement pour les consommateurs et les entreprises au cours des cinq dernières années?

•(1635)

M. Alain Beaudoin: Je parlais de l'accès à Internet à large bande et aux services sans fil. Depuis 2008, lorsque le gouvernement a mis du spectre aux enchères pour les SSFE, ce qui a permis à quatre nouveaux acteurs d'entrer en lice, l'examen du coût moyen global de l'abonnement au sans-fil révèle une économie moyenne de 18 p. 100. Ce sont de nouveaux chiffres qui viennent tout juste de sortir. Il y a donc eu une pression à la baisse de 18 p. 100 sur le coût global des abonnements au sans-fil.

M. Dan Harris: Depuis cinq ans?

M. Alain Beaudoin: Depuis 2008.

Le président: Avant de donner la parole à Mme Gallant, je tiens simplement à dire aux membres du comité que tous les partis peuvent recommander des témoins. Cela n'a rien de secret. Il y a certaines choses avec lesquelles nous ne voulons pas vous embêter, en ce qui concerne les listes, mais, si vous souhaitez recevoir toutes les listes des témoins, nous pouvons très bien vous les transmettre. Ça ne nous pose aucun problème. Vous comprendrez que c'est peut-être un peu lourd de faire cela pour chaque étude, mais je n'ai strictement aucune difficulté à vous les fournir si c'est ce que vous souhaitez. Veuillez donc simplement...

L'hon. Geoff Regan: À ce sujet, monsieur le président, la chose essentielle, et c'est ma préoccupation, est qu'aucun membre du comité n'en soit informé avant les autres, et qu'aucun ministère ne la reçoive avant les membres du comité.

Le président: Absolument.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Certaines des questions qui vous ont été posées concernaient ce que fait le gouvernement pour encourager une plus grande adoption du numérique par les entreprises. L'ARC va déjà exiger que les entreprises fassent leur déclaration d'impôt sur le revenu en ligne. Les entreprises sont déjà tenues de faire électroniquement leur déclaration de déductions mensuelles à la source au-delà d'un certain montant. Il y a aussi l'amortissement accéléré du matériel informatique comme incitatif pour amener les gens en ligne.

Dans ma circonscription, il y a une nouvelle laiterie. Une jeune famille ne voulait pas que l'entreprise disparaisse quand ses propriétaires ont décidé de prendre leur retraite et elle l'a donc achetée. Elle voulait être plus efficiente et n'utilise qu'une certaine partie de sa capacité de production, mais, en tirant parti du programme de développement de l'est de l'Ontario et du PARI, elle a pu entreprendre un projet de 150 000 \$ qui permet essentiellement au chauffeur du camion de livraison du lait de recevoir une commande et de la transmettre à la laiterie afin que la production soit organisée pour le lendemain en vue de la livraison. Il a fallu aussi dispenser une formation professionnelle, et cela a donc coûté très cher. L'entreprise aurait pu faire tout cela elle-même, totalement, mais cela lui aurait pris beaucoup plus de temps.

Voilà donc un exemple de ce que fait déjà le gouvernement pour aider une entreprise à surmonter ce coût énorme afin de devenir plus efficiente. Avec les années, cet investissement sera rentabilisé par une augmentation des ventes, et le gouvernement récupérera son argent par une hausse des recettes fiscales.

Une autre entreprise, Deslaurier Woodworking and Cabinetry, avait subi un incendie la veille du nouvel an il y a quelques années. Les propriétaires auraient pu encaisser l'argent de l'assurance et prendre leur retraite. Au lieu de cela, ils ont estimé avoir un

engagement envers leurs 150 employés, en gros, et ils ont donc trouvé un autre emplacement pour reprendre leur activité.

Quand ils ont fait cela, ils ont aussi pu obtenir une subvention. Ils ont acheté du logiciel de CAO et ont rehaussé leur stabilisation de système. Maintenant, quand une commande arrive et que quelqu'un choisit ce qu'il veut, chaque élément de la cuisine, de la salle de bain ou du système d'armoires souhaité reçoit un code-barres quand il est produit. Les pertes sont minimisées, car les pièces de bois qui doivent être découpées sont calculées par l'ordinateur et on découpe ainsi les pièces de bois de la manière la plus efficiente possible. Les armoires sont ensuite assemblées à la main puis exposées en magasin pour être vendues. Les taxes et toutes les sommes dues se font en ligne, de manière harmonieuse. C'est tout simplement merveilleux.

Voilà donc ce que nous faisons, et voici ma question: comme nous faisons déjà tellement, que pouvons-nous faire d'autre en plus de ce que nous faisons déjà? Nous avons mis en place la carotte et le bâton par le truchement de ces programmes et en obligeant les gens à faire leur déclaration fiscale en ligne. Que pouvons-nous faire d'autre, selon vous, qui ne représenterait pas nécessairement un coût global pour le contribuable, mais où celui-ci pourrait recouvrer de l'argent?

•(1640)

M. Alain Beaudoin: Merci de votre question.

Je vais résister à la tentation de proposer de nouvelles idées que le gouvernement pourrait entreprendre, car c'est une prérogative du gouvernement et du ministre.

Une chose que je tiens à souligner, cependant, et je l'ai dit dans mon exposé, c'est que le secteur privé a d'après nous un rôle clé à jouer là-dedans. Nous espérons que certains des exemples de succès que nous avons mentionnés, et des résultats positifs qui découleront des investissements de la BDC et du PARI, et aussi de CANARIE, dont j'ai parlé plus tôt, seront utiles au secteur privé, pour les différentes organisations elles-mêmes, afin de sensibiliser leurs propres membres et les entreprises aux bienfaits d'investissements croissants en TIC, en technologies numériques.

Comme certains des grands exemples que vous avez mentionnés, elles le font déjà. Par exemple, la Chambre de commerce du Canada a un très vaste réseau, tout comme les Manufacturiers et exportateurs du Canada et l'Association canadienne de la technologie de l'information. Les membres, qui sont essentiellement les fournisseurs de ces technologies, essaient de sensibiliser toutes les entreprises de notre économie, mais nous pensons que cela devra être renforcé pour que les gens prennent conscience des avantages.

Nous espérons que ces projets pilotes, ces initiatives que nous avons mises de l'avant, auront de très larges retombées. Ces organisations fédérales travaillent déjà, par exemple, avec des organisations et collèges. Le PARI, avec le programme de transformation numérique, a forgé un certain nombre de partenariats avec des collèges de tout le pays de façon à ce que ces derniers puissent dispenser le genre de conseils et d'expertise dont ces entreprises ont besoin. En même temps, il aide à développer le genre de compétences et de talent dont nous avons besoin dans les collèges, et ceux-ci peuvent ensuite transférer ces connaissances aux entreprises dans l'intérêt de tout le monde globalement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Beaudoin et madame Gallant.

C'est maintenant au tour de M. Blanchette.

[Français]

Vous disposez de cinq minutes.

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à nos invités.

Monsieur Beaudoin, je vous remercie d'avoir cité le CEFRIO, qui est une organisation de la ville de Québec. Je suis toujours heureux qu'une organisation de ma ville serve de référence. En même temps, cela souligne le fait qu'on manque d'information pour prendre des décisions.

À propos de faits, en 2010, le gouvernement fédéral a fait une consultation sur l'économie numérique. Je me souviens que des ministres à l'époque avaient fait de grandes sorties. Cela devait déboucher sur une stratégie ou une politique de l'économie numérique — selon les moments, le mot changeait. Quoi qu'il en soit, à l'époque, il y avait un engagement ferme. Les ministres avaient l'air très convaincus et très sérieux.

Or, rien n'est sorti de cela, vraiment rien. Pouvez-vous me dire ce qui est advenu de cette consultation et ce qu'on a fait des résultats de la consultation? Je pense que si on avait pu obtenir cela, le comité serait parti de moins loin pour entreprendre son étude.

Où en est-ce rendu?

M. Alain Beaudoin: Il faut voir les initiatives mises en avant par le gouvernement et les nombreux éléments qui appuient l'économie numérique et qui répondent directement à certains des éléments soulevés par les différents intervenants. J'ai parlé, par exemple, de l'importance de l'adoption et de l'utilisation des TIC.

M. Denis Blanchette: Je comprends tout ça.

M. Alain Beaudoin: Il y a aussi...

M. Denis Blanchette: Pardonnez-moi de vous interrompre, mais j'ai posé une question très précise. Le gouvernement fédéral a tenu une consultation sur l'économie numérique. Il y a eu des sites Web. D'ailleurs, il y avait un site Web qui s'appelait « Plan pour un Canada numérique », qui n'existe plus maintenant. J'ai vérifié tout à l'heure.

Il était censé sortir de tout ça des politiques, de l'information et une image de l'économie numérique canadienne. Maintenant, il n'y a plus rien. De plus, vous n'en faites même pas mention dans votre présentation.

Alors, je voudrais savoir ce qui est advenu de cela. Voilà ma question.

M. Alain Beaudoin: Comme je vous le mentionnais, le gouvernement a mis en avant différentes initiatives, par exemple l'encan pour le spectre annoncé par le ministre en mars. J'ai fait allusion aussi aux différentes initiatives mises en avant pour l'adoption et l'utilisation des TIC.

Le gouvernement a aussi investi, dans les dernières années, en doublant l'enveloppe budgétaire destinée au PARI, qui est utilisé grandement par les compagnies dans le secteur des télécommunications, de l'information et des communications.

• (1645)

M. Denis Blanchette: D'accord, merci beaucoup. Je vois que vous ne voulez pas répondre à la question. C'est correct. Je vais donc aborder un autre secteur.

Plus tôt, vous avez parlé des réseaux sociaux ou des sites Web. Selon moi, ce n'est pas l'un ou l'autre, mais bien l'un et l'autre. Autrement dit, il est d'une importance vitale pour les PME d'être capables d'offrir leurs produits et services en ligne et, du point de vue du marketing, de discuter avec les gens en ligne.

En ce sens, quelle est votre perspective pour encourager les petites et moyennes entreprises à faire leurs offres sur un site Web? Tout à l'heure, on parlait des agences de voyages. C'en est un bel exemple. Qu'est-ce que vous faites pour inciter les petites et moyennes entreprises à se tourner de ce côté?

Qu'on le veuille ou non, même si le graphique à la page 6 indique qu'il y a une amélioration, en réalité on remarque qu'il se crée tranquillement, pas vite, un retard par rapport aux grandes économies.

Qu'est-ce qui est fait de votre côté pour qu'on ne tombe pas en arrière pendant que les autres avancent?

M. Alain Beaudoin: Je vous remercie de votre question.

Comme je le mentionnais, depuis 2011, trois initiatives ciblant directement les PME ont été mises en avant.

J'ai fait référence au projet pilote du PARI. C'est un programme de 80 millions de dollars sur une période de trois ans. Essentiellement, il vise à donner des conseils, des avis et aussi du financement aux entreprises de façon à augmenter leur utilisation des technologies de l'information.

J'ai aussi fait référence à la BDC, qui a un service en ligne gratuit qui permet, par exemple, de faire l'évaluation des sites Web des entreprises. J'ai indiqué que plus de 20 000 PME canadiennes avaient déjà fait des évaluations.

Par ailleurs, la BDC a mis de côté 200 millions de dollars précisément pour aider ces entreprises à acquérir l'équipement dont elles ont besoin pour devenir de plus grands utilisateurs des technologies de l'information.

M. Denis Blanchette: Je vais poser ma question autrement.

Quelle est la stratégie du ministère? Dans quels champs d'activité le ministère entend-il s'investir pour aider nos PME à rester compétitives dans un marché global? C'est important de le faire maintenant. Pour nos PME, ça signifie investir ou périr. Dans un marché globalisé...

[Traduction]

Le président: Vous avez largement dépassé votre temps, monsieur Blanchette. Si vous voulez bien être succinct, je laisserai M. Beaudoin répondre, mais vous avez dépassé votre temps.

[Français]

M. Denis Blanchette: Merci, monsieur le président.

Quels secteurs d'activité votre ministère entend-il privilégier pour aider nos PME?

M. Alain Beaudoin: J'ai fait allusion à trois initiatives qui font toutes partie du portefeuille du ministère, soit le PARI, la BDC et le programme CANARIE. Nous avons recours à ces programmes et à ces initiatives pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'adopter des technologies de l'information ou d'en augmenter l'usage et, par la même occasion, d'augmenter leur productivité et leur innovation.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Lake.

Simplement par souci de transparence au sein du comité, comme nous terminons un tour de cinq minutes et que nous entamons le troisième, M. Lake aura deux tours de cinq minutes. Il aura donc droit à 10 minutes sans que je l'interrompe.

Allez-y, monsieur Lake.

L'hon. Mike Lake: Je ne sais pas si j'utiliserai les 10 minutes.

Je dois dire que je trouve l'approche néo-démocrate de M. Blanchette et de M. Lapointe dans leurs questions tout à fait effarante. Pour un parti qui souhaiterait former un jour le gouvernement, le manque de respect envers les témoins que nous accueillons aujourd'hui est tout à fait incroyable, je dois le dire. Nous parlons ici de fonctionnaires...

M. François Lapointe: Une question de privilège, s'il vous plaît.

L'hon. Mike Lake: Vous avez la parole.

Le président: Allez-y, monsieur Lapointe.

[Français]

M. François Lapointe: J'ai commencé mon intervention en disant que j'appréciais la présence des témoins, que leur poste de hauts fonctionnaires était lié à des mandats et que je devais poser des questions sur les résultats de ces mandats. Il n'y avait absolument rien de déplacé, de dur ou de personnel dans mes propos.

Nous avons ici l'occasion de constater quelles sont les politiques du gouvernement au pouvoir et notre travail est de poser des questions à ce sujet. Lorsque je pose une question, cela n'implique pas un manque de respect. Autrement, la *job* de l'opposition officielle se résumerait à dire « merci beaucoup ».

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Lapointe. Ce n'était pas vraiment une question de procédure.

Reprenez, monsieur Lake. Nous remettons la minuterie à zéro.

• (1650)

L'hon. Mike Lake: Très bien. Je vais continuer sur le même sujet, cependant.

Les fonctionnaires qui sont ici sont les mêmes qui ont probablement servi, je présume — mais je ne suis pas sûr que ce soit vrai pour tous les trois —, sous un gouvernement libéral dans le passé, et qui serviront sous n'importe quel gouvernement à l'avenir. Dans mon rôle de secrétaire parlementaire, j'ai eu l'occasion de bénéficier des avis experts totalement dénués de sectarisme des fonctionnaires d'Industrie Canada.

J'ai un petit problème, notamment avec les affirmations de M. Blanchette il y a quelques minutes, ou simplement avec le ton de ses questions. Ils sont ici parce que nous les avons invités pour répondre aux questions que nous nous posons sur ce sujet. C'est un sujet important que nous souhaitons creuser totalement, et ils sont ici en qualité d'experts et se comportent professionnellement. Je m'élève donc simplement contre le ton des questions.

C'est très bien. Je veux dire que vous n'êtes pas d'accord, mais je passe à mes questions.

En ce qui concerne la sixième diapositive, j'ai parlé tout à l'heure du nombre de choses qui sont vendues en ligne. Nous avons les chiffres concernant le nombre d'entreprises ayant une présence sur le Web. En fait, le chiffre de 70 p. 100 est surprenant, car il veut dire que seulement 70 p. 100 des PME ont une présence sur le Web. J'aimerais en savoir un peu plus sur ce qu'il y a derrière ces chiffres. Pouvez-vous nous en dire un peu plus? Y a-t-il par exemple un profil typique de l'entreprise qui n'a pas de site Web? Parmi les 30 p. 100 dont on parle, lesquelles sont des entreprises qui n'ont pas de site Web? Il pourrait y avoir de très bonnes raisons à cela, je n'en sais rien.

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne question. Je suis pas certain d'avoir toutes les réponses, mais je peux vous dire que c'est la

raison pour laquelle nous allons sur le terrain: pour mieux comprendre ce qui se passe, pour avoir plus de granularité là-dessus.

Quant à savoir pourquoi certaines entreprises, par exemple, estiment ne pas avoir besoin d'une présence sur le Web, il peut y en avoir certaines, dépendant de leur secteur d'activité, qui décident de ne pas avoir de telle présence en soi. Il peut s'agir d'entreprises ou de PME avec des employés, et les données saisisent peut-être un dépanneur, par exemple, qui pourrait ne pas avoir de présence sur le Web en soi et pourrait ne pas penser en avoir besoin. Dans certains cas, il pourrait s'agir d'entreprises extrêmement spécialisées qui font partie d'une chaîne d'approvisionnement très sophistiquée et qui ne pensent donc peut-être pas avoir besoin d'un site Web.

Dans certains cas, il pourrait s'agir d'entreprises qui pourraient avoir besoin d'un site Web et qui pourraient bénéficier d'une présence sur le Web. Voilà pourquoi nous espérons, par exemple, que certaines entreprises, dans le cadre des trois programmes auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure, saisisent les bienfaits d'une présence sur le Web si elles en ont besoin, et veilleront à avoir une présence sophistiquée pour attirer l'attention des consommateurs ou d'autres entreprises afin d'obtenir l'attention dont elles ont besoin...

Veillez m'excuser de ne pas vous donner de réponse très brillante à cette question.

L'hon. Mike Lake: Pas de problème. Cela m'amène à la question que je vais vous poser dans une seconde, mais, avant cela, je voudrais continuer sur le même sujet, et votre réponse sera peut-être similaire.

Quand on parle de présence sur le Web, il arrive souvent que nous allions en ligne pour chercher une entreprise et que nous n'aboutissions pas effectivement sur un site Web de l'entreprise, mais plutôt sur sa page Facebook ou sur une page qu'elle a sur le site Web de quelqu'un d'autre qui est une sorte de répertoire d'entreprises dans ce domaine. Cela compte-t-il comme présence sur le Web dans le cadre de ce genre d'études?

M. Alain Beaudoin: Ces chiffres concernent des sites Web en soi. Donc, comme je l'ai dit plus tôt, monsieur Lake, cela ne reflète pas nécessairement les entreprises qui pourraient décider de ne pas avoir de site Web en soi, mais qui pourraient dire plutôt qu'elles auront une présence sur Facebook ou un compte Twitter ou un compte d'un réseau social quelconque qui pourrait, à leur avis, être plus efficace pour atteindre leurs consommateurs ou leurs clients.

L'hon. Mike Lake: Nous parlons ici de défis qui peuvent apparaître ou d'occasions qui peuvent surgir parce que l'environnement numérique évolue tellement rapidement, ce qui signifie que les statistiques ne reflètent pas vraiment l'évolution de l'environnement numérique.

• (1655)

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne remarque, et c'est un facteur dont nous tenons compte. L'enquête que nous avons entreprise avec Statistique Canada exigeait notamment que nous discutions avec des spécialistes pour essayer d'obtenir l'image la plus précise possible et l'échantillon le plus vaste possible pour mieux saisir cette technologie numérique ou cet environnement numérique auquel vous avait fait allusion.

Comme vous l'avez dit, ça évolue extrêmement rapidement. L'une des choses que j'aime dire, par exemple, et on l'oublie souvent, est que le iPad a été lancé au printemps de 2010 et que les choses ont changé spectaculairement depuis. L'écosystème numérique, le nuage, a changé de manière spectaculaire.

La manière dont les gens utilisent les différentes applications est une chose qui n'avait pas été prévue quand il a été lancé il y a quelques années. Quant à savoir ce que ce sera dans quelques années, votre hypothèse sera aussi bonne que la mienne, car je pense que ce que la technologie a montré, surtout la technologie de l'information, c'est que nous ne savons pas nécessairement ce qui va se passer dans l'avenir, ce qui est en soi très stimulant.

L'hon. Mike Lake: Alors que nous entreprenons le reste de cette étude, l'une des choses que nous voudrions probablement faire, si nous tenons à faire du bon travail comme comité, sera de creuser des questions qui n'ont peut-être pas encore été assez profondément examinées. Nous allons probablement tourner un peu en rond si nous continuons d'examiner des domaines que nous avons déjà examinés 15 fois.

Où se situent nos lacunes en matière de connaissances, actuellement? En avez-vous une idée? J'ajoute plusieurs choses à cette question pour vous donner un peu plus matière à réflexion.

Où se situent nos lacunes en matière de connaissances et quelles sont les choses qui ont déjà été étudiées à fond? Dans quels domaines avons-nous déjà de bonnes informations et sur lesquels il n'est peut-être pas nécessaire de revenir? Notre comité pourrait peut-être recevoir trois ou quatre rapports vraiment exhaustifs que nous pourrions étudier en détail, mais que reste-t-il à défricher?

M. Alain Beaudoin: Je vais essayer de vous répondre et mon collègue pourra peut-être ajouter quelques autres éléments.

J'ai mentionné tout à l'heure le graphique de la diapositive précédente qui montre le delta, l'écart entre les investissements par travailleur aux États-Unis et au Canada. Vous pourriez peut-être essayer de trouver l'explication de cet écart important. Comme je l'ai dit, quand on examine la situation d'un point de vue global, on ne peut pas se faire une idée exacte des raisons pour lesquelles certains écarts existent.

Comme je l'ai dit, dans l'étude que nous espérons terminer dans deux ou trois mois, nous essayons de nous pencher sur cette question. Nous n'aurons cependant pas toutes les réponses, car on a certains problèmes à obtenir diverses données, mais, une fois que nous aurons les données précises de l'enquête de Statistique Canada en juin, nous espérons que nous aurons de meilleures réponses à ce sujet, plus de granularité, ce qui nous permettra de mieux comprendre où se situent les écarts pour l'avenir.

L'hon. Mike Lake: Bien.

Ma dernière question portera sur un sujet complètement différent, simplement parce que c'est celle que j'avais notée durant votre exposé. Je vous la pose simplement par curiosité.

En ce qui concerne les PME qui vendent en ligne ou qui ont une présence sur le Web, a-t-on fait des recherches quelconques sur le taux d'abandon? Y a-t-il des recherches sur les entreprises qui se sont

engagées dans cette voie, mais qui ont tout simplement abandonné parce qu'elles ont décidé que c'était trop compliqué ou trop lourd ou trop dispendieux si elles ont choisi la mauvaise voie? J'aimerais savoir si c'est la une réaction relativement fréquente de la part des entreprises.

M. Alain Beaudoin: C'est une excellente question.

À ma connaissance, il n'y a pas de données à ce sujet. On n'a pas fait d'études là-dessus, mais vous mettez le doigt sur quelque chose qui est vraiment important lorsqu'il s'agit des technologies numériques, c'est-à-dire que l'investissement lui-même n'est qu'une composante de l'équation globale, car il faut également des ressources pour mettre en oeuvre ces technologies et continuer à investir pour entretenir ses activités.

Prenons l'exemple d'un site Web. C'est bien beau d'avoir un site Web sophistiqué au départ — en supposant qu'une entreprise engage un consultant pour l'aider à concevoir son site Web — mais, si les informations ne sont pas tenues à jour, elles deviendront assez rapidement désuètes et les gens se désintéresseront de ce site Web.

L'hon. Mike Lake: Merci beaucoup.

Le président: C'est tout le temps dont nous disposons.

Madame LeBlanc, je vous donne 30 secondes, ce qui mettra fin à la séance.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Encore une fois, je voudrais remercier nos invités d'être venus témoigner et insister sur le fait que l'opposition officielle tient en plus haute estime les fonctionnaires du gouvernement. C'est pour cette raison que nous prenons position chaque jour sur les réductions de services et de personnel au sein de la fonction publique.

Nous apprécions énormément le fait que vous ayez pris le temps de répondre à nos questions. C'est toujours dans le plus grand respect que nous les posons, mais il arrive que nous ayons de la difficulté à obtenir des réponses. Nous sommes un parti de l'opposition, mais nous voulons aussi faire des propositions. Cela soulève parfois des questions pour lesquelles il nous est difficile d'obtenir une réponse de la part du gouvernement.

Encore une fois, nous vous remercions grandement de votre présence parmi nous.

À la prochaine.

● (1700)

[Traduction]

Le président: Merci, madame LeBlanc.

Je tiens à vous remercier tous d'avoir pris le temps de venir témoigner devant le comité. Vos réponses et vos diapositives nous seront très utiles.

Je vous rappelle aussi que vous avez deux ou trois choses à envoyer au comité. Je suis sûr que les députés les examineront avec beaucoup d'intérêt.

Mesdames et messieurs, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>